

BEAUHARNOIS MODERNISE SON PROCESSUS DE DEMANDES POUR LES PERMIS LES PLUS FRÉQUENTS

Beauharnois, le 5 février 2025 – Beauharnois est fière d’annoncer la mise en place d’un tout nouveau service permettant aux citoyens de soumettre et de traiter certaines demandes de permis entièrement en ligne. En vigueur dès maintenant, il est possible d’effectuer ces démarches de manière simplifiée et rapide, sans avoir à se déplacer à l’hôtel de ville.

Ce changement se fera de manière graduelle. Pour commencer, certains permis plus simples sont désormais disponibles en ligne, avant une extension progressive à d’autres types de demandes à venir dans la prochaine année.

LES AVANTAGES D’UN SERVICE 100 % EN LIGNE

La modernisation apportée permet plusieurs avantages, tant du côté citoyen que pour l’administration municipale. Les demandes seront traitées plus rapidement, et les citoyens pourront suivre en temps réel l’évolution de leur dossier. Le paiement pourra être effectué en ligne de manière sécurisée et une fois approuvé, le permis sera reçu rapidement en version numérique. Ce nouveau système réduira les erreurs de traitement et offrira la possibilité d’imprimer le permis à domicile, tout en évitant les déplacements inutiles à l’hôtel de ville.

DEMANDES DE PERMIS TOUCHÉES PAR CE CHANGEMENT

Les demandes de permis en ligne touchées par cette modification en phase 1 sont les suivantes :

- Abattage d’arbres ;
- Aménagement d’un stationnement ;
- Construction et rénovation d’un bâtiment accessoire ;
- Installation de clôture, haie ou muret ;
- Installation d’une piscine et/ou spa.

Des formulaires PDF sont toujours disponibles pour toutes autres demandes, comme ce l’était par le passé. Le site Internet de la Ville est à jour avec les changements et les étapes pour procéder sont intuitives et faciles à suivre. Un guide d’utilisation est toutefois disponible pour ceux qui voudraient s’y référer.

La Ville tient à rassurer les citoyens que l’ancienne méthode de demande de permis reste toujours disponible pour ceux qui le souhaitent.

Pour plus d'information ou pour soumettre une demande, visitez le ville.beauharnois.qc.ca/permis ou contactez le Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain au 450 429—3546, poste 244 ou par courriel à occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca.

----- 30 -----

Source :
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Ville de Beauharnois
450 429-3546, poste 228
communications@ville.beauharnois.qc.ca